



SOMMAIRE

1. Désherbage mécanique
2. Semis de luzerne : anticiper pour limiter le risque sécheresse
3. Réunions aides bio
4. Le Guide préco 2021
5. Conservation PDT, retour sur la vitrine variétale 2020
6. Vu en plaine

AGENDA

Tours de plaine ouverts à tous les producteurs

- 23 mars à Ver sur Launette (60)
- 24 mars à Equennes Eramécourt (80)
- 25 mars à Warluis (60)
- 26 mars à Gouzeaucourt (59)

Le clin d'œil du jour

C'est à Saint Patrick (17/03) que l'Irlande doit son symbole : le trèfle. L'évêque aurait en effet brandi un trèfle à trois feuilles pour expliquer aux Irlandais le mystère de la Sainte Trinité, un seul dieu en trois personnes (le Père, le Fils et le Saint Esprit).

1. Désherbage mécanique ... maintenir la pression !

Les céréales ont pu être désherbées mécaniquement dans de nombreuses situations de fin février au 10 mars. Les passages ont permis d'aérer les sols à l'image de ce que nous observons sur la parcelle d'essai triticales d'hiver dans l'Oise. Plusieurs observations :



Avant passage

- ✓ Cette année, les sols sont moins refermés.
- ✓ Toutefois, l'aération et le réchauffement du sol permis par ces premiers passages sont essentiels.
- ✓ **L'efficacité partielle du 1^{er} passage** sur les adventices déchaussées et recouvertes de terre **doit engager à poursuivre le désherbage.**

encore peu développées, va se combler très rapidement. La poursuite des interventions tient également compte des relevées permises par ces premières interventions. Sur les sols de limon battant, la fin de l'hiver correspond également avec la levée des agrostis (« jouet du vent »), actuellement peu développées mais rapidement envahissantes.

- ✓ Seuls dans les météo couvrants, la multiplication des passages n'est pas nécessaire.

Après passage



Pour changer des outils en plein, découvrez le binage des céréales testé dans l'Aisne, chez Romain Philipon. Vidéo réalisée par Pierre Durand.

https://www.youtube.com/watch?v=6uf1rEB9_W8&t=18s

2. Semis des légumineuses sous couvert : Anticiper pour limiter le risque sécheresse.

Les semis de luzerne au printemps sont généralement pratiqués à partir de mi-avril, à la faveur de températures plus clémentes qui permettent à la luzerne de démarrer rapidement.

Les printemps climatiques de ces dernières années nous amènent à revoir cette stratégie. Ces périodes de sécheresse compromettent la levée de la légumineuse. Lorsqu'elle réussit à lever, son faible enracinement ne lui suffit pas toujours à passer l'été sans eau. Ainsi, des semis anticipés, à partir du 20-25 mars, seront réalisés dans des sols frais, à la faveur des dernières pluies. Si les températures sont encore un peu fraîches, la légumineuse attendra des jours meilleurs pour lever mais dans tous les cas vous aurez gagné un peu de temps sur son développement.

Pour les semis sous couverts de céréales de printemps, il convient d'attendre le stade 3 feuilles de la céréale. Les semis à la volée dans la céréale sont trop souvent aléatoires, un passage de herse étrille n'étant généralement pas suffisant pour enfouir la graine de luzerne. Préférer une implantation avec semoir à céréales, soc trainant à la surface du sol.

Les remarques précédentes sont également valables pour les semis de trèfles sous couvert.

Pour rappel, la luzerne nécessite un lit de semence le plus fin possible, appuyez au rouleau derrière le semis pour favoriser le contact terre-graine. Le semis doit être fait dans le premier centimètre du sol, au semoir à céréale, à une dose de 20 à 25 kg/ha en pure. La densité de trèfle blanc nain dans une céréale est de 3-4 kg/ha.

Pierre DURAND – Mégane GUILLAUME

INFORMATIONS

3. Réunions aides bio : en présentiel ou en webinaire !

En partenariat avec l'association Bio en Hauts-de-France, la Chambre d'agriculture de l'Oise organise deux réunions sur les aides bio en présentiel.

- **Le mercredi 7 avril de 9h30 à 12h** à la Chambre d'agriculture de l'Oise à **Beauvais**.
- **Le mercredi 7 avril de 14h30 à 17h** à la salle des fêtes : 21 rue des Ecoles à **Canly** (60680)



A l'échelon régional et **en visio-conférence**, Bio en Hauts-de-France présentera le **mardi 13 avril de 10h à 12h30**, une réunion d'information sur les aides en agriculture biologique. Seront abordés :

- ✓ Aides CAB et MAB
- ✓ Démonstration de la procédure téléPAC
- ✓ MAEC
- ✓ Crédit d'impôt bio
- ✓ Aide à la certification AB

Pour participer à l'une ou l'autre des réunions proposées, L'inscription en ligne est obligatoire pour nous nous signaler votre participation à l'une ou l'autre ces réunions (le lien d'accès aux réunions en visio vous sera transmis par mail en amont). [ICI](#)

Aide à l'achat de fourrages, la date de dépôt des dossiers approche

Des communications ont été proposées aux éleveurs les informant de la possibilité de solliciter une aide régionale pour les achats d'aliments grossiers suite à l'épisode de sécheresse de l'an dernier. La date de dépôt des dossiers étant fixée au 16 avril 2021, il vous reste un peu moins d'un mois pour présenter votre demande. Pour ceux qui n'auraient pas fait leur demande, il est toujours possible de télécharger [le dossier](#) sur le site portail des Chambres des Hauts-de-France puis d'entrer en contact avec les services de l'identification et le comptable pour obtenir les éléments constituant les pièces justificatives. Se rapprocher de la Chambre d'agriculture de votre département (guichet unique) pour déposer au plus tôt le dossier.

Gilles SALITOT

4. Guide « préconisations bio 2021 », vous allez le recevoir bientôt !

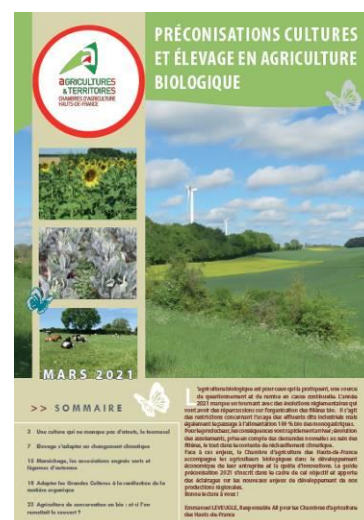
C'est désormais une publication attendue pour l'AB des Hauts-de-France. Le guide « Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique 2021 » est sorti.

Il sera adressé aux producteurs biologiques dans les prochains jours et pour les impatientes, déjà consultable sur les pages bio de notre site portail.

Cette année à nouveau, nous abordons des sujets en relation avec vos préoccupations (l'évolution de l'assolement avec le tournesol, l'adaptation des conditions d'élevage au changement climatique, les conséquences de la réglementation sur les pratiques de fertilisation organique, l'intégration des couverts végétaux en maraîchage comme en grandes cultures ...).

Un document richement illustré avec des témoignages de producteurs.

Pour découvrir ce guide 2021 sans attendre : téléchargez-le [ICI](#)

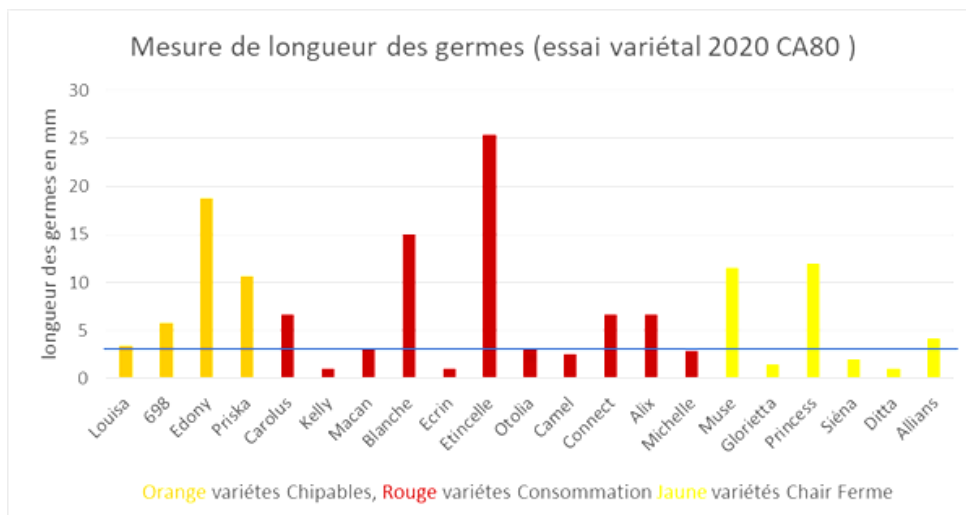


5. Conservation PDT retour sur la vitrine variétale 2020

Une fois récoltées les pommes de terre de l'essai variétal 2020 sont stockées en frigo au froid (4°C) pour y être conservées. Cette conservation est plus ou moins longue et dépend essentiellement de la variété. Cette inactivité du tubercule appelée « dormance », permet de les classer en trois catégories : courte (variété Etincelle), moyenne (variété Allians) et longue (variété Ditta) tableau ci-dessous.

Durée de Conservation		
Courte	Moyenne	Longue
Muse - Princess	Allians	Ditta - Siéna - Glorietta
Etincelle - Blanche	Carolus -Connect - Alix	Kelly - Macan - Ecrin – Otolia Camel - Michelle
Edony - Priska	Variété n°698	Louisa

Plus la dormance sera longue plus la pomme de terre se conservera longtemps. Cette dormance se mesure grâce à la longueur des germes qui ne devra pas excéder 3 mm de longueur (graphique page suivante). Au-delà de cette longueur, le stade physiologique du tubercule change pour passer au stade qu'on appelle l'incubation ou début de germination. La ligne bleue dans le graphique ci-dessous marque la différence de stade physiologique du tubercule. Au-delà de la dormance naturelle du tubercule, la conservation peut être prolongée grâce aux deux critères que sont la température de consigne (4°C pour les Chairs fermes par exemple) et l'ajout de produit de traitement anti-germinatif comme l'huile de menthe et bientôt l'huile d'orange (homologation uniquement sur pdt d'industrie pour l'instant en 2020).



Pour l'essai variétal 2020, les mesures de longueur de germes ont été faites le 18/02/2021 et permettent d'établir le classement suivant entre les variétés.

Alain LECAT

6. Tours de plaine en Hauts de France

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'un des premiers tours de plaine « Sortie Hiver » proposés pour la plupart en partenariat avec la coopérative BIOCER. Tous les producteurs biologiques sont donc conviés.

Ceux-ci se dérouleront fin de semaine prochaine.

Dans la Somme,

Le 24/03 de 10h à 12h30 : chez Vincent Devyldère à Equennes Eramécourt (Biocer – CA Somme).

Dans l'Oise,

Le mardi 23 mars de 10 h à 12 h 30 : chez Yves Chéron à Vers sur Launette (50 route de Ver) CA Oise

Le jeudi 25 mars de 10h à 12h30 : chez François Boutillier à Warluis (Biocer – CA Oise)

Dans le Nord

Le 26/03 de 10h à 12h30 : chez la Bioteam à Gouzeaucourt (Biocer – CA NPDC)

Tenant compte des contraintes sanitaires, nous respecterons les gestes barrières : distanciation physique et port du masque en intérieur. L'inscription est obligatoire. Envoyez-nous un message pour nous prévenir de votre participation. Merci

Espérant vous retrouver nombreux lors de ces premiers Tours de Plaine collectifs de 2021.

L'équipe des conseillers PV Bio





Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 –62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de



7. Vu en plaine : Colza

Dans le cadre du projet multi partenarial SeColBio, notamment avec Terres Inovia, nous suivons régulièrement quelques parcelles de colza en région. En voici un état des lieux.

Rubempré (80)	Montécouvez (59)	Marconnelle (62)	Herzeele (59)
			
Précédent : trèfle violet	Précédent : prairie temporaire (dactyle/fétuque)	Précédent : triticale-lentillon	Précédent : orge d'hiver
Semis : 16 août 50 cm	Semis : 18 août Semoir à céréales Associé (sarrasin, sainfoin)	Semis : 22 août 45 cm Associé (trèfle, sarrasin, féverole, tournesol...)	Semis : 17 septembre 45 cm
Biomasse entrée hiver : 1 717 g/m ²	Biomasse entrée hiver : 795 g/m ²	Biomasse entrée hiver : 357 g/m ²	Biomasse entrée hiver : 583 g/m ²
Fertilisation : Kieserite (150 kg/ha) sortie hiver	Fertilisation : aucune	Fertilisation : Azopril (500 kg/ha) le 10 mars	Fertilisation : 40 T de fumier de porc avant semis

Actuellement les colzas sont en pleine élongation. Les premiers boutons floraux commencent à sortir pour les colzas les plus avancés.